Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: 107079 EVA ANTITERMITE MASTERBATCH

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: EU-0015409-0003

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

CH-0019553-0000

Table des matières

Informations administratives	
	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

107079 EVA ANTITERMITE MASTERBATCH		

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de	Nom	Avient Luxembourg S.a.r.l.
l'autorisation	Adresse	Route de Bastogne, 19 L-9638 Pommerloch Luxembourg
Numéro de l'autorisation	EU-0015409-0003	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0019553-0000	
Date de l'autorisation	20/11/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	30/05/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	C Tech Corporation
Adresse du fabricant	5-b, Himgiri, 1277 Hatiskar Marg, Prahabdevi 400025 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Unit No.162, Plot No.259, Surat Special Economic Zone, Surat SEZ, Sachin, 394230 Gujarat Inde

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1429 - Huile de lavande
Nom du fabricant	Ishanee Chemical Private Limited
Adresse du fabricant	No.1 New Anand Bhawan Shivaji Park Road No.4 400028 Dadar Inde
Emplacement des sites de fabrication	voir ci-dessus voir ci-dessus Inde
Substance active	1430 - Huile de menthe
Nom du fabricant	Ishanee Chemical Private Limited
Adresse du fabricant	No.1 New Anand Bhawan Shivaji Park Road No.4 400028 Dadar Inde
Emplacement des sites de fabrication	voir ci-dessus voir ci-dessus Inde
Substance active	1436 - Citronellal
Nom du fabricant	Ishanee Chemical Private Limited
Adresse du fabricant	No.1 New Anand Bhawan Shivaji Park Road No.4 400028 Dadar Inde
Emplacement des sites de fabrication	voir ci-dessus voir ci-dessus Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Huile de lavande		Substance active	8000-28-0		3,6
Huile de menthe		Substance active	8006-90-4		1,8
Citronellal		Substance active		203-376-6	4,5

2.2. Type de formulation XX3. Mentions de danger et conseils de prudence Mention de danger Conseils de prudence 4. Utilisation(s) autorisée(s) 4.1 Description de l'utilisation Utilisation 1 - mélanges-maîtres répulsifs anti termites TP19 - Répulsifs et appâts Type de produit Le cas échéant, description Répulsifs contre les termites exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termieten Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs) compris stade de développement) Nom scientifique: Coptotermes sp. Nom commun: Termieten Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Mastotermes sp. Nom commun: Termieten Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Odontotermes sp. Nom commun: Termieten Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Intérieur

Domaine d'utilisation

Les mélanges-maîtres répulsifs sont conçus pour être intégrés aux gaines et câbles en plastique, avec pour but d'éloigner les rongeurs et termites afin d'éviter tout dommage. Ce produit offre une protection contre les dégâts de rongement qui pourraient entraver le bon fonctionnement du câble.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système clos

Description détaillée:

Les granulés du mélange-maître sont incorporés à la matière plastique à l'aide d'un système de dosage pour extrusion afin d'obtenir une répartition homogène dans la matrice macromoléculaire finale. Lors du processus d'extrusion, la température varie entre 150°C et 200°C pour les composés en PVC flexible, et entre 160°C et 250°C pour les composés en polyéthylène. Le matériau est chauffé pendant 3 à 5 minutes, puis le

plastique fondu est appliqué sur le câble au niveau de la tête d'extrusion. Ce dernier, désormais recouvert de plastique, passe ensuite dans un conformateur avant d'être immédiatement refroidi dans de l'eau. Grâce à une température à faible variance et une exposition très brève, les principes actifs sont intégrés sans aucune détérioration. L'ajout des granulés au polymère est réalisé par le biais d'un processus industriel au cours duquel ces derniers sont mécaniquement placés dans l'espace hermétique du cylindre de l'extrudeuse : ainsi, aucun contact direct avec les granulés n'est requis et la durée d'exposition est négligeable.

Taux	et	fréc	luen	ces
d'ap _l	olic	atio	n	

Taux d'application: Le mélange-maître constituera 3 % à 4 % du composé final. Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Utilisation unique

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Sac de polyéthylène (PEBD) - 25 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Veuillez consulter les instructions d'emploi Meta SPC 2

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Veuillez consulter les instructions d'emploi Meta SPC 2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veuillez consulter les instructions d'emploi Meta SPC 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Veuillez consulter les instructions d'emploi Meta SPC 2

'euillez consulter les ins	structions d'emploi Meta SPC 2
Conditions ge	énérales d'utilisation
1. Consignes d'	utilisation
	du mélange-maître à la matière plastique à l'aide d'un système de dosage pour extrusion afin d'obtenir un ans la matrice macromoléculaire finale. La concentration du mélange-maître dans le composé final sera %.
a forme des granulés e joutés.	est conçue pour assurer une répartition homogène parmi les granulés de plastique auxquels ils seront
euvent être utilisés dar tilisation avec les polyc	élanges-maîtres se composent uniquement de polymères EVA ou PEBD. Les mélanges-maîtres avec EVA ou PEBD. Les mélanges-maîtres avec EVA ou PEBD sont conçus spécialement pour une oléfines. Ainsi, les mélanges utilisant une matrice plastique en éthylène-acétate de vinyle ou polyéthylène pour tous les types de gaines de câble les plus courants.
a production de déche	ts doit être évitée ou réduite au maximum.
2. Mesures de g	estion des risques
ucun danger particulie 'est requise.	r identifié : les substances chimiques sont retenues dans la matrice en polymère. Aucune mesure particulié
	pécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de s et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun danger particulier identifié: les procédures générales s'appliquent. Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en veillant à soulever régulièrement la paupière inférieure et supérieure. Retirer toute lentille de contact, le cas échéant. En cas d'irritation, consulter un médecin. Inhalation : Placer la victime dans un lieu amplement ventilé, dans une position qui ne gêne pas la respiration. En cas de symptômes, consulter un médecin. Contact cutané : Rincer la zone contaminée à grande eau. Retirer tout vêtement contaminé (ou chaussure). En cas de symptômes, consulter un médecin. Ingestion : Rincer la bouche à l'eau claire. Placer la victime dans un lieu amplement ventilé, dans une position qui ne gêne pas la
respiration. Si le composant a été ingéré et que la victime est consciente, donner à boire en petites quantités. Faire vomir la victime uniquement si un membre du corps médical vous le demande. En cas de symptômes, consulter un médecin.
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage
La traitement des déchets issus de ce produit, des solutions et de tout produit dérivé doit être réalisé en accord avec les lois environnementales en vigueur et respecter toute exigence émise par les autorités locales. Le traitement de tout surplus et des produits non recyclables doit être réalisé par un professionnel agréé. Les déchets ne doivent pas être rejetés dans les égouts sans avoir été traités au préalable, à moins que cela ne soit permis par la législation en vigueur.
.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions ormales de stockage
Veuillez respecter la législation locale en matière de stockage. Ce produit doit être stocké dans son sac d'origine, à l'abri des rayons du soleil, dans un espace sec, frais et bien ventilé, à l'écart de toute substance présentant un risque et de tout produit d'alimentation ou boisson. Veuillez ne pas ouvrir le sac avant utilisation ; les sacs qui ont été utilisés doivent être hermétiquement refermés avec soin et disposés de façon verticale pour éviter toute fuite. Ce produit doit être conservé dans des sacs étiquetés de façon claire. Veuillez utiliser la méthode de confinement appropriée afin d'éviter toute contamination de l'environnement.
du soleil, dans un espace sec, frais et bien ventilé, à l'écart de toute substance présentant un risque et de tout produit d'alimentation ou boisson. Veuillez ne pas ouvrir le sac avant utilisation ; les sacs qui ont été utilisés doivent être hermétiquement refermés avec soin et disposés de façon verticale pour éviter toute fuite. Ce produit doit être conservé dans des sacs étiquetés de façon claire.
du soleil, dans un espace sec, frais et bien ventilé, à l'écart de toute substance présentant un risque et de tout produit d'alimentation ou boisson. Veuillez ne pas ouvrir le sac avant utilisation ; les sacs qui ont été utilisés doivent être hermétiquement refermés avec soin et disposés de façon verticale pour éviter toute fuite. Ce produit doit être conservé dans des sacs étiquetés de façon claire. Veuillez utiliser la méthode de confinement appropriée afin d'éviter toute contamination de l'environnement.
du soleil, dans un espace sec, frais et bien ventilé, à l'écart de toute substance présentant un risque et de tout produit d'alimentation ou boisson. Veuillez ne pas ouvrir le sac avant utilisation ; les sacs qui ont été utilisés doivent être hermétiquement refermés avec soin et disposés de façon verticale pour éviter toute fuite. Ce produit doit être conservé dans des sacs étiquetés de façon claire. Veuillez utiliser la méthode de confinement appropriée afin d'éviter toute contamination de l'environnement.
du soleil, dans un espace sec, frais et bien ventilé, à l'écart de toute substance présentant un risque et de tout produit d'alimentation ou boisson. Veuillez ne pas ouvrir le sac avant utilisation ; les sacs qui ont été utilisés doivent être hermétiquement refermés avec soin et disposés de façon verticale pour éviter toute fuite. Ce produit doit être conservé dans des sacs étiquetés de façon claire. Veuillez utiliser la méthode de confinement appropriée afin d'éviter toute contamination de l'environnement. Durée de conservation : 2 ans